

8 novembre 2012 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique de lutte contre le chômage notamment à travers les contrats emplois d'avenir, à Chelles le 8 novembre 2012.

Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs les élus

Mesdames et Messieurs les responsables de Pôle emploi et de la mission locale de Chelles,
Mesdames et Messieurs les jeunes qui venez d'être recrutés dans le cadre des emplois d'avenir,
Nous avons engagé depuis six mois la bataille contre le chômage. C'est la seule priorité qui vaille, celle que nous allons poursuivre tout au long du quinquennat.

Pour gagner cette bataille, nous devons la mener sur tous les fronts : au niveau mondial en coordonnant les politiques économiques pour soutenir la croissance et au niveau européen pour stabiliser la zone Euro et donner confiance et au niveau national, ici dans notre pays, en utilisant tous les instruments possibles pour permettre de créer de l'emploi. C'est dans cet esprit que le Parlement a adopté la loi sur les emplois d'avenir, conformément à l'engagement que j'avais pris dans la campagne présidentielle.

Nous n'avons pas perdu de temps car, aussitôt cette loi votée, les décrets d'application ont été publiés et, la semaine dernière, les premières conventions cadre avec les employeurs ont été signées par le Premier Ministre. Aujourd'hui, à Chelles, je conclus les premiers contrats emplois d'avenir avec des jeunes qui se sentent, à la fois, fiers d'être dans un dispositif et en même temps accompagnés.

Ils seront 100 000 d'ici la fin de l'année prochaine et nous avons l'ambition de porter ce chiffre à 150 000 en 2014. Nous y consacrerons 2 milliards d'euros en 2013 et 3 milliards d'euros ensuite car l'Etat a considéré que c'était son devoir. La première exigence -- une exigence morale, une exigence économique, une exigence sociale -- c'est de réduire le chômage des jeunes.

La jeunesse, cela a été la grande ambition que j'ai portée tout au long de la campagne présidentielle. La jeunesse, cela doit être également la volonté du gouvernement et de l'ensemble des pouvoirs publics pour ce quinquennat.

Mais je veux m'adresser surtout aux jeunes qui sont sans qualification. 150 000 sortent du système scolaire sans diplôme. Aujourd'hui 500 000 jeunes se trouvent dans cette situation. Ce sont souvent les moins diplômés qui se retrouvent le plus longtemps au chômage. Presque la moitié de ceux qui ont le niveau du BEPC sont aujourd'hui en demande d'emploi. Parfois ils peuvent y rester près de trois ans après la sortie du système scolaire. C'est inacceptable. Et parce que nous ne l'acceptons pas, nous avons voulu imaginer une formule nouvelle : celle des emplois d'avenir. C'est une formule qui va permettre, à la fois, de créer de l'emploi mais aussi de créer de la confiance, et notamment dans les quartiers qui sont les plus exposés à tous les risques. Je pense aux quartiers populaires et à ces jeunes qui peuvent être à un moment dans le doute et dans l'interrogation sur la place qui leur est accordée dans notre société.

L'idée des emplois d'avenir, elle est nouvelle parce que c'est une démarche volontariste et réaliste. Volontariste car nous allons offrir à des jeunes non seulement un emploi mais une formation, une qualification, qui leur permettra ensuite soit de garder l'emploi qui leur a été proposé, soit d'aller sur le marché du travail avec des conditions nouvelles pour obtenir un emploi. un bon emploi.

employés en tant qu'employés.

C'est une démarche réaliste parce que nous donnons de la durée. Nous ne sommes pas dans des emplois aidés. Nous sommes dans une démarche avec un vrai contrat de travail, qui peut aller jusqu'à trois ans, voire même au-delà. Ces jeunes savent donc qu'ils ont le temps : le temps pour se former, le temps pour réussir. Notre objectif, c'est de garantir non pas simplement un emploi mais la qualité de l'emploi.

C'est pourquoi nous y avons mis tous les moyens. Les employeurs, et je les en remercie, recevront une aide de l'Etat de 75% par rapport à un salaire qui sera au moins le SMIC car tous ces jeunes vont être rémunérés par rapport aux règles du marché du travail et sur un plein temps. J'appelle donc tous les employeurs concernés, les collectivités locales, les organismes sans but lucratif mais aussi un certain nombre d'entreprises qui sont éligibles au dispositif et les grandes associations à se mobiliser. Parce que l'insertion des jeunes, c'est une ambition nationale.

Nous ne nous arrêterons pas à cette seule formule des emplois d'avenir. Nous avons aussi la volonté de créer un nouveau contrat, notamment pour le secteur privé. C'est le contrat de génération. Là encore, c'est une idée que j'avais lancée durant la campagne présidentielle et qui va recevoir sa concrétisation.

Les partenaires sociaux qui ont conduit une négociation pour améliorer cette idée ont tous, je dis bien tous -- syndicats de salariés, organisations d'employeurs -- apposé leurs signatures sur ce nouvel accord. Dès lors, nous ne perdrons pas de temps. Nous préparerons, au lendemain de cette signature, le projet de loi. Le Parlement en sera saisi au début de l'année et le mécanisme sera applicable dès janvier 2013.

C'est quoi le contrat de génération ? C'est cette belle démarche qui consiste à soutenir un employeur qui embauche un jeune et qui garde un senior, le senior formant le jeune dans le cadre d'un tutorat. Cet employeur -- qui répond à la double exigence d'insérer un jeune et de garder un senior dans l'emploi -- recevra, si son entreprise fait moins de 300 salariés, une prime de 4 000 euros : 2 000 pour le jeune, 2 000 pour le senior. Pour les entreprises de plus de 300 salariés, les exonérations de cotisation sociale seront conditionnées à une signature de contrats de génération. Nous espérons 150 000 contrats dès la première année. C'est une mobilisation exceptionnelle.

S'ouvre également une grande négociation sur la sécurisation de l'emploi. Elle doit permettre aux salariés et aux entreprises d'avoir, à la fois, plus de souplesse et plus de protection et d'anticiper sur les mouvements de la conjoncture, de prévenir les plans sociaux et donc les licenciements, de former quand il en est encore temps les salariés pour qu'ils puissent évoluer, de lutter contre la précarité du travail...

C'est une négociation historique. Je souhaite qu'elle débouche sur un compromis. Il ne sera pas facile. Mais les employeurs doivent être également conscients que c'est par le dialogue qu'ils peuvent avoir cette souplesse qu'ils revendiquent. Les salariés peuvent aussi être sûrs que, par ce dialogue, ils obtiendront les protections qu'ils réclament à juste raison.

Il y a des moments, dans la vie d'un pays, où chacun doit saisir les opportunités. Les jeunes le font aujourd'hui, à travers les emplois d'avenir et les collectivités locales, les employeurs utiliseront les emplois d'avenir et les entreprises utiliseront les contrats de génération. Mais là, ce que je demande à ceux qui négocient cette sécurisation de l'emploi, c'est de saisir l'opportunité qui leur est offerte. Nous sommes à un moment important où l'on parle de compétitivité à juste raison. La compétitivité, ce n'est pas simplement l'innovation, l'accès aux crédits, le coût du travail... La compétitivité, c'est aussi d'avoir -- par le dialogue social -- les meilleures réponses aux fluctuations de l'économie, la meilleure anticipation par rapport à la croissance de demain.

Voilà pourquoi nous sommes à un moment historique pour le monde du travail.

Le Gouvernement a choisi une méthode qui est celle du dialogue, celle de la concertation, celle de la négociation. Parce que cette démarche permet d'aboutir à des solutions équilibrées et partagées, qui permettent à chacun de trouver ce qu'il attend. Nous utiliserons cette méthode dans tous les domaines : la formation professionnelle, la qualité de vie au travail, l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous donnerons, à tous les accords qui seront trouvés entre les

partenaires sociaux, la traduction législative nécessaire.

Dans le même esprit, le Gouvernement de Jean-Marc AYRAULT a voulu impliquer les collectivités locales -- je salue ici les élus qui les représentent -- les régions, départements, agglomérations, communes... pour que toutes ces collectivités s'engagent comme elles viennent de le faire sur les emplois d'avenir, pour les jeunes, pour l'innovation, pour le développement économique. Le Gouvernement a signé des conventions avec toutes les grandes associations d'élus.

Parce que c'est une bataille nationale, la bataille contre le chômage. Parce qu'elle concerne en premier lieu l'Etat et celui qui en exerce la responsabilité. Mais elle doit également associer tous ceux qui ont à un moment la possibilité de créer une activité et un emploi. Je salue les salariés de Pôle emploi, ceux des missions locales qui partout, également, sont dans cette bataille. Elle n'est pas facile pour eux parce qu'ils sont en première ligne, et je veux ici leur donner tout mon soutien.

Il y a également la nécessité de retrouver de la croissance, parce que tous ces contrats que nous créons, toutes ces formules que nous inventons, tous ces compromis que nous trouvons, ne pourront avoir l'ampleur attendue et espérée, que s'il y a de la croissance, que s'il y a de l'activité économique. D'où le sujet de la compétitivité : derrière la compétitivité, c'est la croissance et c'est l'emploi.

La compétitivité est un tout. Il y a ce que nous pouvons faire en termes de recherche, d'innovation, d'investissement, de soutien à l'exportation, à la transition énergétique, aux grandes filières de production et notamment d'avenir \pounds et puis il y a également le coût du travail, puisqu'il est évoqué, à raison, pour les entreprises exportatrices.

Là encore, dans la transparence, nous avons fait un choix : faire par le crédit d'impôt une réduction des coûts salariaux, sans que cela ait des conséquences sur les salariés eux-mêmes et leur protection sociale. C'est l'Etat qui fait l'acte nécessaire pour que nos entreprises soient plus productives et surtout -- grâce à des marges qui seront reconstituées -- créent de l'emploi et investissent. 20 milliards d'euros, financés pour moitié par des économies budgétaires - et là aussi il faudra faire des choix courageux - et pour le reste par une restructuration de notre fiscalité dans un sens plus social, plus économique, plus écologique.

Ce mécanisme doit être simple et rapide. Rapide parce qu'il va s'appliquer dès le 1er janvier 2013. Simple parce que toutes les entreprises concernées auront immédiatement le bénéfice à travers une réduction de leur impôt sur les sociétés ou, si ce sont des entrepreneurs individuels, sur leurs bénéfices industriels et commerciaux. Toutes les entreprises seront concernées, plus particulièrement celles qui sont tournées vers l'exportation et qui ont beaucoup de main d'uvre. Nous avons pris nos responsabilités parce que nous n'avons pas voulu que cela ampute le pouvoir d'achat des ménages. Nous avons donc fait en sorte que les mesures de redressement financier soient reportées en 2014.

Voilà ce que j'étais venu vous dire ici à Chelles : la bataille contre le chômage, la mobilisation générale, et puis la confiance, la confiance à l'égard de la jeunesse, la confiance à l'égard de la génération qui arrive, la confiance à l'égard de ces forces vives qui ne demandent qu'à être utilisées, valorisées, encouragées. C'était un beau visage que ces jeunes ont donné dans leur diversité aujourd'hui.

Un pays comme le nôtre doit faire face à des épreuves. Nous la vivons cette épreuve. Depuis 17 mois le chômage ne cesse de progresser, nous avons une structure industrielle qui a été dégradée, des déficits publics qui sont trop élevés, un endettement public qui nous a été laissé. Nous pourrions nous décourager, nous pourrions attendre... Non ! Nous ne perdons aucun temps et nous engageons tout de suite la bataille.

Cette bataille, elle est celle de l'avenir. Nous voulons, à travers la chance qui est donnée à la jeunesse, donner confiance à notre pays, car toutes les générations le savent bien, quand les jeunes ont un espoir, c'est toute la société qui avance. Merci, ici à Chelles, de l'avoir compris.